

ABONNEMENT

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 SEPTEMBRE

L'Allemagne a célébré hier l'anniversaire de la bataille de Sedan.

Dans une proclamation adressée à la population de Berlin, le bourgmestre, après avoir exhorté ses administrés à donner à cette fête le plus grand éclat possible, ajoute :

« Il faut chanter bien haut nos triomphes. Le jour de Sedan doit être la plus grande fête de l'Allemagne ! »

Ah! oui, ils peuvent chanter et s'enorgueillir.

Ils peuvent chanter aujourd'hui plus encore qu'il y a dix-huit ans.

C'est aujourd'hui surtout qu'ils peuvent apprécier toute la grandeur de cette journée, en voyant les conséquences produites en France par cette catastrophe militaire.

Sedan n'ajoute pas seulement une page victorieuse aux annales militaires de l'Allemagne. Chaque peuple a eu ses heures de triomphe, et les lendemains n'ont pas toujours répondu aux chants d'allégresse. Si la France n'avait subi que la défaite sur le champ de bataille, elle aurait vite effacé cette honte et aurait, comme après 1815, relevé en quelques années sa force et son prestige militaires.

Mais la France, livrée à la Révolution depuis 1830, n'avait eu que des régimes de passage, ne reposant sur aucun droit; ils avaient pu assurer l'ordre matériel et donner à la nation une apparence de prestige et de force, mais la nation ne pouvait retrouver sa véritable grandeur qu'en remontant aux sources nationales où, pendant dix siècles, elle s'était fortifiée et vivifiée.

Le désastre militaire de Sedan ne fut pas un enseignement, ce ne fut qu'un prétexte pour la faction républicaine, qui, depuis le 2 Décembre, épiait la faction césarienne, de prendre sa revanche.

Au lendemain de Sedan, la République fut proclamée; la victoire de l'Allemagne était complète.

Ce jour même, en présence de cette accumulation de catastrophes, la Gazette de France, prévoyant les conséquences fatales de ce double triomphe de l'Allemagne et de la Révolution, écrivait :

« Nous avons eu le 2 décembre, nous avons le 4 septembre : nous ne sortons pas en France des violences et des usurpations.

» Décidément M. de Bismarck a du bonheur.

» C'est au moment où la France entière doit repousser l'invasion, où, par conséquent, il ne faut laisser place qu'à un sentiment, celui qui nous porte à marcher contre l'ennemi, qu'un PARTI S'EMPARA DU POUVOIR, SANS MANDAT, SANS DÉLÉGATION.

» L'extrême gauche s'est donné le peine d'aller du Palais-Bourbon à l'Hôtel de Ville; et c'est dans cette simple promenade qu'elle a décidé A ELLE SEULE un gouvernement provisoire et de prononcer souverainement sur les destinées du pays.

» Voilà où nous en sommes quand les Prussiens sont à quelques journées de la capitale de la France, après avoir envahi onze départements.»

Depuis 18 ans, les conséquences se sont développées. L'Allemagne n'a plus eu besoin de nous attaquer par les armes, il lui a suffi de nous condamner à la République, et, aujourd'hui, quand elle considère ce que la Révolution a fait de la France, elle peut s'enorgueillir, et ses bourgmestres peuvent dans leurs cités inviter, avec une fierté justifiée, leurs concitoyens à célébrer cette journée comme la plus grande fête de l'Allemagne.

CHARLES DUPUY.

### L'ANNIVERSAIRE DE SEDAN

Berlin, 3 septembre.

Le vieil empereur Guillaume I<sup>er</sup>, qui, pourtant, n'aimait pas la France, fut toujours opposé à l'institution d'une fête nationale fixée au jour anniversaire de la bataille de Sedan.

Il disait qu'il ne fallait pas, après une paix qui devait faire tout oublier, rappeler leurs désastres aux peuples vaincus.

L'empereur Guillaume II paraît avoir oublié ces sages paroles de son grand-père. Par ordre de son gouvernement, cette même fête est instituée et devait être célébrée bruyamment.

Aussi, durant toute la nuit, Berlin a-t-il été très mouvementé. Illuminations, musiques, chars, arcs de triomphe, représentations militaires flattaient l'orgueil patriotique, etc., sans oublier les libations officielles se traduisant par une ivresse générale, rien n'a manqué à ces réjouissances publiques.

De plus, tous les journaux consacrent des articles dithyrambiques à cet anniversaire de Sedan, si douloureux pour nous.

### LES GRÈVES

Il se confirme que les grévistes n'ont point cessé de se réunir, de s'organiser et de préparer une nouvelle cessation de travail.

Des sections ont été organisées dans tous les quartiers de Paris; les ouvriers terrassiers s'y réunissent fréquemment et s'entretiennent continuellement de l'augmentation de salaire, qu'ils finissent souvent par imposer aux patrons, en refusant de travailler à moins de 60 centimes l'heure, lorsqu'ils savent que ces derniers viennent de consentir un marché pour des travaux importants.

Une tentative a été faite par les terrassiers pour débaucher les ouvriers d'un chantier situé à Saint-Denis. A la suite de cette tentative, une rixe a eu lieu entre la police et les grévistes. Plusieurs agents ont été blessés.

On voit qu'il s'en faut beaucoup que l'apaisement soit complet.

Les grèves continuent en province.

On télégraphie de Vigeois (Haute-Vienne) :

« Des grévistes en assez grand nombre sont arrivés à Uzerche. Ils ont provoqué l'abandon des chantiers. En présence des forces de la gendarmerie, ils se sont dispersés peu à peu dans la matinée, conser-

vant le calme. Une centaine, dont quelques meneurs, ont remonté la ligne sur Massaret et les chantiers de la Haute-Vienne.

» Les plus nombreux sont venus sur les chantiers intérieurs de Vigeois par la ligne en construction.

» Dans ces localités et sur ces chantiers, les grévistes ont pris une attitude menaçante vis-à-vis des municipalités desquelles ils réclament l'assistance.

» Les renforts de la gendarmerie sur ces chantiers, qui comportent un développement de 30 kilomètres, sont devenus insuffisants.

» Un bataillon du 63<sup>e</sup> de ligne est parti de Limoges pour Vigeois, en vue d'assurer le maintien de l'ordre sur les chantiers de la ligne en construction de Limoges à Brive, où 3,000 ouvriers sont en grève.

» Un escadron du 20<sup>e</sup> dragons est également parti de Limoges pour Saint Germain-Belles.

Des essais de grèves agricoles ont eu lieu récemment dans les environs de Rambouillet et dans le Cher. Coïncidence tout au moins remarquable, des incendies allumés par la malveillance sont signalés dans certains endroits où s'est produite la tentative gréviste, et les voleurs ont profité des ravages du feu pour dévaliser le voisinage.

Que les paysans ne remettent à personne le soin de la sécurité rurale, et qu'ils se protègent contre les politiciens nuisibles des loges et du pouvoir qui sont les agents de la Révolution. Pour les malfaiteurs de la rue, ils ont la trique; contre les autres perturbateurs, ils ont le bulletin de vote.

### M. BOULANGER ET LE PRINCE JÉRÔME

Voici le principal passage d'une lettre adressée de Turin à la République française, et dont il a été déjà question :

« Est-ce le mardi, est-ce le lundi que M. Thiébaud a vu le prince Jérôme? Évidemment, il importe peu. Le fait important, capital, celui dont la révélation gêne et em-

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

### CHAPITRE III

#### UNE BÉCASSE ET TROIS DEMOISELLES (Suite)

Les jeunes gens prirent congé de M<sup>me</sup> Léocadie qui rougit et des trois innocentes demoiselles dont les papiers se baissèrent avec ensemble, d'un seul mouvement, comme si elles eussent obéi à la même feuille.

Quand Camille et Daniel se trouvèrent dans le silence et l'obscurité de la rue Saint-Pierre, ils poussèrent deux soupirs de délivrance. Le pavé leur semblait doux aux pieds; les becs de gaz, gracieux aux regards. La rue avait d'autres odeurs que l'odeur de la bécasse, et la lune, ronde comme la tête des trois demoiselles Loutang, était pâle au moins et ne chantait pas. Ce fut Camille qui, le premier, éleva la voix :

— De Charybde en Scylla. Tu l'as compris, Daniel? Le juge veut charger ses filles sur nos épaules pour le reste de notre pèlerinage en cette vallée de larmes.

— Tu me jettes toujours en des embarras inextricables. Ces folies finiront par nous jouer

quelques mauvais tours. Tu amènes la police dans mes meubles. Tu me forces à quitter Paris d'un bond sans avertir personne, sans prendre des mesures, quand j'attends une réponse imminente à mes démarches. Tu m'emmènes dans un traquenard amorcé avec une bécasse et où l'on cherche à me prendre le cœur et la main.

— Et les devoirs et les dévouements de l'amitié? Pour quoi les comptes-tu? Si l'amitié était si facile, où serait le mérite?

— L'amitié a des exigences devant lesquels je recule.

— Tu n'es donc qu'un ami en ruolz qui montre son cuivre pour peu que l'on s'en serve?

— Mon bon, je me sens faiblir quand je me reconnais dans une impasse comme celle où nous sommes. Ce déjeuner demain... Léda, Attals, Velléda et le dada... à papa.

— La nuit porte conseil. Nous en recauserons à la lumière du soleil. Nous aurons moins peur. En attendant, il s'agit de découvrir l'hôtel de la Cloche, et quand je songe que mon rêve conjugal y loge...

— Te revoilà sur ton dada aussi. Bon voyage! Fais, dis... Pour moi, j'en ai assez. Je vais aller me coucher et rondement. Je suis las. Nous ignorons, l'un et l'autre, où se trouve l'hôtel de la Cloche. Il serait cependant urgent de s'en informer.

En effet. Un passant attardé et complaisant explique, tout bien que mal, la situation topographique de l'hôtel. Camille et Daniel louvoyèrent, tant mal que bien, et finirent par le gagner. Daniel réclama sa valise, demanda sa chambre, serra la main à Camille et disparut. Il mourait de sommeil, et, depuis quelques instants, ne marchait plus qu'à la façon d'un somnambule.

Il était onze heures du soir et le gérant de l'hôtel veillait encore dans le bureau. Camille, le cœur battant, commença ses interrogations sur un vieux monsieur et une jeune personne qui... que... On ne se comprit pas du tout des deux parts. Camille eut recours à la photographie.

— Parfaitement, monsieur. Mais ces voyageurs sont partis pour Lyon, où ils devaient descendre à l'hôtel de l'Europe.

— Partis, déjà? c'est impossible.

— Je n'en impose point à monsieur. Ils sont partis, cet après-midi, par le train de deux heures une.

— Justement pendant ma prison préventive, songea Camille avec dépit. A quelle heure, demain matin, le premier train pour Lyon?

— Deux heures deux.

— Faites-moi réveiller assez tôt pour que je puisse prendre ce train. Inutile de me coucher. Je sommeillerais dans mon fauteuil; mais je craindrais de m'y oublier. Je compte sur vous.

— Monsieur peut y compter. Chambre n° 13.

— Je m'en doutais. Le 13 obligatoire.

Et, pendant qu'un garçon entraînait allumer la bougie du n° 13, Camille poussa la porte du n° 12 où Daniel, au lit, déjà se disposait à souffler la sienne.

— Encore toi? Quoi encore?

— Oui, moi et le quoi est que j'ai manqué ma future de quelques heures. Seulement, si je n'eusse point été arrêté par la justice, j'arrivais à temps pour le bonheur. Ils sont partis! Ils wagonnent sur Lyon, hôtel de l'Europe! Demain, par le premier train, avant le chant du premier coq, je vole à toute vapeur vers le département du Rhône.

— Comment, par le premier train? bondit sur son oreiller Daniel de Pragat. Et ton juge?

— Ah! mon juge! En voilà un de qui, sans remords aucun, je me sépare et ne me soucie!

— Mais la politesse?

— Je la lui brûle et j'en suis ravi. Ses trois filles m'épouvantent et il n'aurait qu'à laisser ma patience et à m'arracher un consentement.

— Que veux-tu que je fasse contre trois?

— Que tu meures, comme dans Horace. D'ailleurs, c'est ton affaire. Arrange-toi!

— Sais-tu que la conduite vis-à-vis de moi est infâme; que tu m'attires dans un guet-apens et m'y abandonnes?

barrasse si fort toute la bande, c'est le traité même de Prangins. Comme je vous l'ai écrit il y a deux mois, comme de nouvelles investigations me permettent de le confirmer, il est avéré que M. Thiébaud faisant la navette l'été dernier entre Clermont-Ferrand et Prangins, a servi d'intermédiaire à cette époque, comme par la suite, entre M. Boulanger et le prince Jérôme Bonaparte pour la conclusion du pacte suivant :

« Agitation révisionniste ayant pour objet  
» final l'élection du Président de la République par le suffrage universel ; jusqu'au  
» jour où ladite réforme constitutionnelle  
» aura été réalisée, les journaux jérômistes  
» feront campagne pour M. Boulanger et  
» feront voter partout pour lui ; — au jour  
» de l'élection du Président de la République par le suffrage universel, M. Boulanger et le prince Jérôme reprennent  
» leur liberté entière d'action... »

» Je pourrais ajouter de nombreux détails sur les autres clauses politiques et financières du pacte et sur la façon dont il a été renouvelé, depuis quelques mois, à plusieurs reprises ; mais comme ces détails n'ajouteraient rien d'essentiel au pacte lui-même, je vous demande la permission de m'en tenir, pour le moment, au pacte même et de dénier M. Boulanger de le démentir. »

## ÉTRANGER

### LE DÉPUTÉ DE METZ

M. de Bismarck se propose de soumettre au Reichstag, dès la rentrée, un projet de loi prononçant la déchéance de M. Antoine, député de Metz.

Une dépêche adressée de Rome au *Journal des Débats* dit que l'empereur Guillaume sera reçu par les libéraux romains « non seulement avec enthousiasme, mais avec délire. Il obtiendra tout ce qu'il voudra, s'il lui convient d'amener une transaction entre le gouvernement et le Vatican. Mais Léon XIII paraît résolu à ne pas céder sur les points essentiels, quelles que soient les concessions de détail que pourrait obtenir l'Empereur ».

Le Pape, en effet, a quelques motifs pour se délier.

La *Riforma*, revenant sur la question de Tripoli, dit que la France aurait reporté la ligne de frontière de Tunisie très en avant sur le territoire de la Tripolitaine. Elle demande si cela se fait avec l'adhésion de la Porte. Enfin, elle signale l'arrivée à Tripoli d'un ingénieur français chargé d'étudier la construction du port.

Toujours des querelles !

### LES ITALIENS EN CORSE

On écrit de Bonifaccio :

« Dans la nuit du 29 au 30 août, un artilleur qui gardait sur le quai de Bonifaccio un canon qu'on venait de débarquer de la

Mayenne, a été tout à coup assailli et injurié par trois Italiens qui ont cherché à le désarmer.

» L'artilleur serré de près n'a pas pu se servir de son sabre ; mais à l'arrivée d'un de ses camarades, les trois Italiens ont pris la fuite. Une enquête a été ouverte par les autorités militaires.

» Il paraît que les espions italiens foisonnent actuellement en Corse. »

Une note officielle communiquée à la presse annonce le prochain passage dans la Méditerranée des escadres navales de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Autriche. Cette note officielle ajoute :

« Cette manifestation, qui n'a rien d'hostile pour aucune puissance, n'est au fond qu'une nouvelle affirmation des intentions pacifiques de ces puissances et de l'accord qui existe entre elles au sujet du maintien du *statu quo* dans la Méditerranée. »

M. Crispien veut réunir quarante navires de guerre sous les yeux de l'Empereur d'Allemagne.

L'Agence Havas a communiqué la dépêche suivante de Berlin, 3 septembre :

La *Gazette de Magdebourg* publie l'information suivante :

« De Hambourg, on annonce que le général Boulanger est arrivé dans cette ville dimanche soir, il y a passé une journée. De Hambourg, il a l'intention de se rendre à Copenhague où il visitera l'Exposition. Il continuerait ensuite son voyage pour la Suède et Saint-Petersbourg. »

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES MISSIONS MILITAIRES ÉTRANGÈRES

C'est le général baron Fredericksz, le très sympathique attaché militaire russe à Paris, que nous avons connu à Saumur l'année dernière, qui dirigera les missions militaires étrangères pendant les manœuvres du 3<sup>e</sup> corps.

Ces missions comprendront les attachés militaires des ambassades et légations d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, d'Italie, de Turquie, d'Espagne, de Portugal, de Belgique, de Danemark et de la Confédération suisse.

Les grandes puissances n'envoyant pas cette année de missions spéciales, une vingtaine d'officiers étrangers assisteront aux manœuvres. Ils s'installeront auprès du général de Guiny, commandant le 3<sup>e</sup> corps, le 7 et le 8 septembre à Marines ; le 9 à Magoy (Seine-et-Oise), le 10 à Dangu (Eure), le 11 à Vati-mesnil, le 12 et le 13 à Boos (Seine-Inférieure), le 14 à Rouen.

Le colonel du génie Aubry, chef d'état-major du 3<sup>e</sup> corps, a pris toutes les dispositions nécessaires pour que les officiers étrangers soient très confortablement installés dans leurs diverses stations.

meilleur où les contrariétés de la vie mortelle ne nous atteignent plus. Pour moi, je cours après ma future. Je l'atteins, je la demande à son père qui me l'accorde, je l'épouse. Je rentre à Paris une femme à mon bras, et si tu vis encore, tu auras dans mon bonheur, comme un king-charles, une petite corbeille où, pour te caresser et te donner du sucre, quatre mains unies, bénies et chéries se disputent d'empressement.

— Tu deviens fou à lier. Bonsoir !

— Sois élément et souhaite-moi bon voyage. Merci d'être venu m'arracher aux gendarmes, ces minotaures à double corne ; à l'Antéor Loutang, ce cerbère à triple gueule. Mon portefeuille est à ton entière et libre disposition. Prends-y tout l'argent dont tu auras besoin ; ma fortune appartient à mes amis. Et, crois moi, si tu n'as point le cœur déjà retenu ailleurs, marie-toi à Dijon. Si tu aimes la musique, épouse Léda, elle t'attend. Si tu as un faible pour les épinards aux petits bergers, accepte Velléda. Si mieux tu préfères les bécesses, demande la patte d'Attala. Tu as devant toi, au choix, le bonheur sous trois formes. Décide-toi et sois heureux, c'est la grâce que je te souhaite à toi, et je te bénis d'avance.

Daniel saisit son flambeau pour le jeter à la tête de Camille. Camille, dans un bélement méphistophélique, sortit vivement en arbrant ses derrières de la porte n° 12.

(A suivre.)

### Le 20<sup>e</sup> chasseurs

On écrit de Pontoise, 30 août :

« Aujourd'hui, vient d'avoir lieu ici une fête d'autant plus touchante qu'elle est plus rare.

» Le 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Châteaudun, fait les manœuvres avec le 3<sup>e</sup> corps d'armée.

» Il est arrivé ce matin à Pontoise, venant de Châteaudun par étapes.

» A l'arrivée, le colonel a reçu une invitation à déjeuner pour lui et tout le corps d'officiers.

» Cette invitation émanait de M. Soufflot, ancien directeur des Messageries maritimes, âgé de quatre-vingt-quinze ans, et qui, engagé au 20<sup>e</sup> chasseurs à cheval en 1810, en était sorti capitaine en 1815, à la rentrée des Bourbons.

» Dans cinq ans, de simple soldat, il était arrivé au grade de capitaine, ayant fait toutes les campagnes qui se sont suivies de 1810 à 1815. C'est lui qui, dans un combat, prit un étendard à l'ennemi, fait qui a été consigné dans l'histoire du 20<sup>e</sup> chasseurs.

» Le repas offert à son ancien régiment par ce vétéran de ses gloires a été superbe. Au commencement, M. Soufflot, malgré son grand âge, a souhaité la bienvenue à son cher régiment, sa seconde famille. Son discours, très simple, a ému l'auditoire.

» Au dessert, après un remerciement du colonel, on a introduit une députation de chasseurs, qui a offert un bouquet au capitaine Soufflot, et qui a chanté une cantate composée en l'honneur du représentant de la grande armée, par un jeune officier du régiment.

» Cette cérémonie touchante avait attiré beaucoup de monde autour de l'hôtel où se donnait le repas de fête. »

Cette fête familiale laissera une impression profonde dans les souvenirs de ce beau régiment et charmera la vieillesse de M. Soufflot, qui porte gaillardement ses quatre-vingt-quinze ans. Le vieil officier du 20<sup>e</sup> chasseurs a voulu que les sous-officiers et les soldats fussent mêlés à sa joie et il a fait distribuer 300 fr. à chaque escadron.

M. Soufflot était accompagné de ses deux neveux, MM. Lefèvre-Pontalis, et de cinq de ses petits-neveux, qui servent aujourd'hui dans l'armée française.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### UN SAUMUROIS A L'ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE

Au nombre des trente élèves de l'École polytechnique qui viennent d'être nommés sous-lieutenants élèves du génie à l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> octobre 1888, nous remarquons un de nos jeunes compatriotes, M. Augustin Guéry, ancien élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur.

### UNION SAUMUROISE

#### Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Judi 6 et samedi 8 septembre, au siège de la Société, continuation du concours public de tir, au fusil Gras, à 25 mètres, à la carabine et au pistolet, à 42 mètres, de 2 heures à 4 heures du soir.

Dimanche 9 septembre, au Stand de l'École de cavalerie, continuation au fusil Gras à 200 mètres et au revolver à 25 mètres (avant-dernière séance), de 8 heures à 14 heures 1/2 du matin.

Le même jour, de 4 heures 1/2 à 4 heures 1/2 du soir, au siège de la Société, continuation aux autres armes.

### 3<sup>e</sup> LISTE DE SOUSCRIPTION

M. Joubert : un service à liqueurs.  
M. Gouin : un réveil.  
M. Ackerman : 20 fr.  
M. Bouchereau : une canne.  
MM. Rolland frères : une médaille vermeil.

Le Président, G. DOUSSAIN.

### L'ABELLE SAUMUROISE

La Société coopérative de consommation l'Abelle Saumuroise s'est réunie en assemblée

générale dimanche 3 septembre 1888, pour entendre le compte-rendu de l'exercice 1887-1888.

De l'exposé de la situation par le trésorier, il résulte que le boni sur cet exercice s'élève à 4 fr. 50 0/0.

Le roman si charmant de Ludovic Halévy, l'Abbé Constantin, que l'Echo Saumurois a donné en feuilleton, vient d'être officiellement choisi comme livre classique dans les lycées et collèges d'Angleterre et désigné, par la docte Université d'Oxford, comme « texte d'examen » pour l'année 1889.

On assure que les deux compagnies du 77<sup>e</sup> de ligne, détachées à Fontevault, vont rentrer à Cholet au commencement d'octobre. C'est le 135<sup>e</sup> qui fournira le détachement jusqu'au mois d'octobre 1889, époque à laquelle le 77<sup>e</sup> y renverra deux compagnies.

MONTREUIL-BELLAY. — Jeudi, vers dix heures du soir, les cris : « Au feu ! » se faisaient entendre place du Marché.

Un incendie venait d'éclater dans un magasin de rouennerie tenu par M<sup>me</sup> Rousseau.

Aux premiers cris, M. Breton, boulanger, voisin du lieu de l'incendie, se leva et aperçut aux fenêtres M<sup>me</sup> Rousseau et sa famille. Il apposa aussitôt une échelle contre le mur, et tout le monde put sortir sain et sauf. Quand les pompiers arrivèrent, ils attaquèrent vivement le foyer de l'incendie qui se trouvait dans le magasin, et purent facilement s'en rendre maîtres.

Les pertes, consistant en marchandises brûlées ou avariées, peuvent être évaluées à 7 ou 8,000 francs.

M<sup>me</sup> Rousseau est assurée à La Nationale. Les causes de cet incendie sont purement accidentelles.

ANGERS. — Cette ville vient de recevoir la visite d'hôtes dont elle se serait bien passée.

Judi soir, dit le *Patriote*, un premier convoi a amené dix-huit forçats de l'île de Ré, et le lendemain, un deuxième en apportait un nombre égal.

Vêtus d'un costume en grosse étoffe grise, enchaînés deux par deux, le visage à demi caché par un capuchon, les forçats ont été conduits à la prison de notre ville dans un omnibus appartenant à M. Schuster, celui-là même qui, par un contraste étrange, transporte, à l'occasion, nos jeunes et innocents potaches.

Plus d'une et plus d'un même, sur le passage du véhicule, s'est senti envahi par une secrète terreur en apercevant les sinistres et repoussantes figures de ces rebuts de la société.

Quant aux motifs qui ont amené ce transfèrement des forçats, malgré le secret dans lequel ils ont été tenus, nous croyons savoir que cette décision a été prise par mesure disciplinaire à la suite de troubles graves survenus à l'établissement pénitentiaire de l'île de Ré.

### ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« A l'arrivée du train de marchandises de Poitiers qui arrive en gare de Saint-Pierre-des-Corps à minuit, on s'est aperçu que le graisseur n'était plus à son poste.

» On se mit à sa recherche et on le découvrit sur un wagon, le crâne broyé.

» De l'enquête qui a été faite, il résulte que cet homme avait dû quitter sa vigie entre Châtelleraul et Tours, et passer au-dessus de deux wagons pour en atteindre un troisième chargé de vin, puisqu'il a été surpris dans sa marche par un pont qui l'a renversé.

» Les bouteilles vides ainsi que les vrilles et les bouchons dont il était porteur ne laissent aucun doute sur les intentions de cet employé.

» Le défunt était marié et père de famille. »

### UN ACTE ÉPISCOPAL

M<sup>re</sup> l'Evêque de Luçon a renoncé, en faveur des agriculteurs éprouvés par la grêle, en Vendée, aux 5,000 francs que lui vole habituellement le Conseil général, comme dédommagement, on le sait, de l'inique spoliation dont il est victime, ainsi que ses collègues de l'épiscopat, par la banqueroute des budgets de la République.

**EXPLOIT DE DEMANGEAT**

On télégraphie de Lorient, 3 septembre :  
 « Aujourd'hui, à sept heures du matin, a eu lieu l'expulsion des frères des écoles communales de Lorient, dans lesquelles ils étaient établis depuis 1854, par acte de vente de M. le curé Charil, de Lorient, au profit de la ville, acte contenant une clause formelle qui imposait les frères comme instituteurs.  
 L'expulsion a eu lieu en vertu d'un arrêté du préfet Demangeat par les commissaires de police Guérin et Roche, assistés de M. Corre, inspecteur primaire.  
 La municipalité lorientaise n'est pas intervenue à l'expulsion.  
 L'opinion publique est vivement émue par la nouvelle de cet exploit du préfet Demangeat. »

**MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !  
 M. A. MERLET**

*Pédicure Spécialiste de Paris*  
 Qui, à l'aide d'un Elixir de son invention, guérit radicalement les CORMES, LES PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et ONGLES INCARNÉS, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites, M. Merlet est obligé de prolonger son séjour jusqu'au samedi 8 septembre courant, dernier délai.

Prix modéré.

N.-B. — M. MERLET SE REND A DOMICILE.

**Les Armes anciennes**

**A L'EXPOSITION DE BARCELONE**

Il est peu de sujets offrant plus d'intérêt, à notre époque, que l'étude comparative des armes offensives et défensives employées successivement dans les différentes guerres, non seulement depuis la transformation du matériel militaire par l'emploi des armes à feu, mais au moyen âge et dans l'antiquité.

Quelques musées en Europe renferment les plus importants spécimens de ces engins militaires, notamment le musée d'artillerie de Paris, le musée de la Tour de Londres, l'Armeria real de Madrid, le musée de Tzarok Selo en Russie, la galerie d'armes de Turin et, ajoutons-nous, la série militaire du musée national de Stockholm.

De ces galeries, les unes, situées dans des pays n'ayant jamais subi d'événements politiques révolutionnaires, nous offrent des séries suivies et qui montrent les transformations de l'art militaire dans un pays. Telles sont l'Armeria real de Madrid, la galerie de Turin et le musée de Stockholm où les armes et les équipements du XVII<sup>e</sup> siècle sont en assez grand nombre pour qu'à certains jours de réceptions officielles, un escadron de la garde à cheval puisse revêtir les uniformes du temps de Charles XII, trouver des harnachements en nombre pour ses chevaux et nous donner l'illusion d'un corps de drabans marchant sous les ordres du plus chevaleresque et du plus aventureux des souverains à Pultawa ou à Fredewickshall.

D'autres collections, comme notre musée d'artillerie et celui de la porte de Ilal à Bruxelles, renferment, à côté de souvenirs échappés à grand-peine au vandalisme des révolutions, des trophées conquis dans nos guerres et des legs dus à de généreux patriotes. Certains de ces musées sont aussi entrés dans la voie que l'on ne saurait trop encourager, quand elle est rigoureusement suivie et sans affectation romantique des restitutions d'époques anciennes pour lesquelles les monuments complets nous manquent.

Tous nous avons approuvé, à ce point de vue, les essais tentés par M. le colonel Le Clève, lorsqu'il dirigeait le musée d'artillerie. Aidé des conseils de Viollet-le-Duc, d'Edouard de Beaumont, du comte de Marsy, d'Alexandre Bertrand et d'autres érudits spécialement versés dans la connaissance de l'archéologie militaire des différents siècles, il a reconstitué tour à tour des types divers de nos anciennes armées, depuis les légionnaires romains et les guerriers gaulois jusqu'aux mousquetaires de Louis XIV et

aux volontaires de la première République. C'est ce que M. le comte de Casa Valencia, directeur de l'Armeria real, a su réaliser avec le plus grand talent, mettant en relief les objets les plus importants, les faisant ressortir par un ingénieux arrangement d'étoffes et cherchant à réparer ainsi les désastres causés à cette collection, la plus importante du monde, par un incendie récent.

Grâce aux démarches du savant archéologue Dom Miquel y Badia, de l'académie de l'histoire de Madrid, les pièces les plus remarquables de l'Armeria real ont été transportées à l'exposition de Barcelone où elles occupent une place d'honneur dans la galerie supérieure du palais des Beaux-Arts.

Ce n'est pas sans un très vif intérêt que l'on retrouve ici les épées de Boabdil et de Gonzalve de Cordoue, les armures de Don Sanche, de Ferdinand le Catholique, de Charles-Quint et de Philippe II, celles de Christophe Colomb et de Fernand Cortez.

L'énumération que nous ferions de ces armes serait trop longue, mais nous ne pouvons passer sous silence ces armes blanches qui ont illustré la fabrique de Tolède, dont les produits actuels sont encore chaque jour remarqués, ces incrustations, ces damasquinures que savent encore reproduire les Zuloaga et leurs émules, et dont le tombeau du maréchal Prim, dans la basilique d'Atocha, nous offre un spécimen dont la perfection nous rappelle les plus belles œuvres que pourrait revendiquer la Renaissance.

La publication d'Achille Jubinal, les photographies de Laurent ne donnent qu'une faible idée de ces œuvres d'un art qui, sans aller jusqu'à Madrid, une visite à Barcelone permet d'étudier et d'admirer dans une excursion qu'il est donné à tous de faire, grâce aux facilités offertes cette année à ceux de nos compatriotes que le voisinage de la capitale de la Catalogne ne peut manquer de décider à franchir les Pyrénées.

Nous ne parlons pas de l'exposition industrielle et de celle des beaux-arts qui offriront également aux touristes d'agréables surprises.

Le cadre est splendide; les bâtiments sont élevés au milieu d'un parc orné de la plus riche végétation, de vastes terrasses que supportent des portiques en fer conduisent jusqu'au milieu des flots de la Méditerranée les visiteurs qui viennent s'y reposer de leurs longues et intéressantes promenades.

Les érudits qui désireront étudier les nombreux objets d'art trouveront un accueil des plus bienveillants auprès des membres de la commission organisatrice et de Don Miquel y Badia, l'émule des Sauvageot et des Sommerard, l'éminent organisateur de la section rétrospective.

(A suivre.)

C. L.

**REVUE FINANCIÈRE**

**HEBDOMADAIRE**

Notre marché accusé une fermeté remarquable; la réponse des primes s'est faite à l'avantage des acheteurs; les institutions de crédit continuent à présenter un aspect satisfaisant et nos rentes ont une tendance marquée à la hausse. On a traité comme suit: 3 0/0 83.75, 85, 91 (cours moyen 83.87 1/2); 4 1/2 0/0, 105.50, 52, 57 (cours moyen 105.52 1/2).

Les actions du Crédit Foncier toujours en grande faveur ont coté en clôture 1.358. Les obligations foncières et communales sont toujours l'objet de demandes suivies. Ces valeurs, d'un revenu avantageux et d'une solidité qui défie tout aléa, se classent facilement dans le portefeuille des capitalistes qui veulent des titres de premier ordre et de tout repos.

La Société Générale, gardant ses avances, cote 475. Les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 603.50. La Banque d'Escompte progresse à 522.50.

L'obligation des Immeubles de France est arrivée à 382.50. C'est un prix bien au-dessous de la valeur réelle du titre, s'il faut en juger par le cours du titre similaire de la Banque hypothécaire qui est à 496. En achetant l'obligation des Immeubles de France à 382.50, le capitaliste a la certitude d'une plus-value très prochaine de 113 fr. 50 et du remboursement à 1,000 fr., soit avec une prime de 617.50.

Le gouvernement portugais, copiant l'organisation française du monopole des tabacs, se dispose à établir la régie à son profit. Pour indemniser les détenteurs actuels du monopole et alléger sa dette en remboursant l'emprunt de 1881, il émet 390,000 obligations remboursables à 500 fr. en 75 années et rapportant 22 fr. 50 d'intérêt annuel. Au prix brut de 479.50, l'obligation portugaise rapporte 4.71 0/0 sans compter la prime de remboursement. Tel est le placement recommandé en France par la Banque d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Industriel, la Société de Dépôts et Comptes courants, etc.

Ces établissements de crédit ouvriront leurs guichets le 11 septembre pour recevoir les souscriptions, mais ils les acceptent dès à présent par

correspondance. Le premier versement est de 40 francs par obligation demandée.

Le Panama, après diverses oscillations, clôture à 259.

L'obligation de Porto-Rico, garantie par le gouvernement espagnol, est en nouvelle hausse. Le prix d'émission était de 286 fr.; depuis le 7 juillet les cours se sont déjà sensiblement élevés et se rapprochent de 295, de 300. Ce ne sera qu'une première étape, l'obligation Porto-Rico étant appelée à remplacer dans les portefeuilles sérieux les obligations des autres compagnies espagnoles qui ne jouissent point de la garantie de l'Etat.

La Société des Ardoisières de la Forêt met actuellement en souscription 5,000 obligations de 250 fr. rapportant 15 fr. d'intérêt annuel. Le prix d'émission est de 237.50, ce qui fait ressortir le placement à 6 1/4 0/0. Outre que l'exploitation des carrières d'ardoises est au nombre de nos industries françaises les plus prospères, la situation de la Société de la Forêt suffirait à assurer sur le marché une place toute particulière à son émission. On sait, en effet, que cette société s'est développée avec une rapidité presque sans exemple et que sa clientèle a plus que triplé depuis quatre ans. Les souscriptions sont reçues au siège social, à Combrée (Maine-et-Loire), à la Banque de l'Ouest, place du Havre, et à la Banque Chaumier, rue Grange-Batelière, à Paris; chez MM. Vatar et Torquat, banquiers à Rennes.

La Compagnie Transatlantique se tient à 528. Les Chemins de fer Economiques sont à 360.

Les Comet se demandent entre 17 et 20 fr.; les Comet Smelting Works, qui vont être cotées à la Bourse, se traitent entre 75 et 80.

Nos chemins de fer sont fermes.

**La source de tant de maux, c'est la constipation**

Capian (Gironde), le 6 mai 1888. — Ma femme souffrait depuis un an d'une constipation opiniâtre, qu'aucun remède ne pouvait soulager; depuis qu'elle prend vos Pilules Suisses, elle va beaucoup mieux; je pense qu'avec une autre boîte à 1 fr. 50, que vous voudrez bien m'envoyer, elle sera complètement guérie. (Sig. lég.) RUSTIN.

**BOURSE DE PARIS**

DU 3 SEPTEMBRE 1888.

Rente 3 0/0	83 97
Rente 3 0/0 amortissable	86 60
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 50
Obligations du Trésor	507 50

**MARCHÉ de Saumur du 1<sup>er</sup> Septembre 1888**

Froment-commerce, l'hectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	18 80	Veu	1 60
Métail	15	Mouton	2
Seigle	9 30	Porc	1 50
Orge	11 50	Poulets la couple	5
Avoine	8 50	Dindonneaux	10
Sarrasin	—	Canards	4
Haricots blancs	23	Oies	9
Haricots rouges	18	OEufs la douzaine	85
Fèves	—	Foin, la charretée de	—
Noix	11 50	780 kilog.	70
Châtaignes	—	Luzerne	60
Sel les 100 kil.	15	Paille	40
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	58	Id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>er</sup> qual., le kil.	—	Id. 3 <sup>e</sup>	—
Id. 2 <sup>e</sup> id.	33 c.	Charbon de bois, les 100 kil.	16
Id. 3 <sup>e</sup> id.	31	Charb. de terre	4 50

**Cours des Vins.**

**Rouges.**

Souzy et environs	la barrique	150
Champigny	—	160
Varrains	—	140
Bourgueil	—	140
Restigné	—	120
Chinon	—	140

**Blancs.**

Coteaux de Saumur	la barrique	300
Ordinaires, environs de Saumur	—	90 à 100
Saint-Léger et environs	—	80 à 90
Varrains et environs	—	95 à 100
Le Puy-N.-Dame et environs	—	70 à 75
La Vienne	—	15 à 60

Cidre de Bretagne	la barrique	50 fr.
Cidre de Normandie	—	45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	50 fr.
Vinaigre de vin	—	25

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, rue Saint-Jean  
 P. ANDRIEU, Successeur.

Pâtés de foies gras (Marque Gratz, de Strasbourg), depuis 4 fr. 90.

Mortadelle de Bologne à 4 fr. 40.

Pâtés truffés de gibiers (Marque Diani).

TOUTE BOÎTE FACILE À OUVRIR.

**CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS  
 École des Hautes Études Commerciales**

108, Boulevard Malesherbes, 108  
 Cours normaux; durée des Études: 2 ans.  
 RENTRÉE: Lundi 1<sup>er</sup> Octobre 1888  
 L'École reçoit les Elèves internes et des Elèves externes.  
 Ecole préparatoire; durée des Études: 1 an.  
 RENTRÉE: Lundi 1<sup>er</sup> Octobre 1888.  
 Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

**Caisse d'Épargne de Saumur.**

Séance du 2 septembre 1888.

Versements de 100 déposants (14 nouveaux), 33,231 fr.

Remboursements, 19,663 fr. 01.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

**LA JEUNE MÈRE**

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'Echo Saumurois, 4, place du Marché-Noir.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
 rue Jacob, 56, à PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

**HERNIÉS**

GUÉRISON COMPLÈTE

Récompense 2 Médailles

M. GLASER, notre compatriote Alsacien, bien connu en France et à l'étranger par les nombreuses guérisons qu'il a obtenues, est l'inventeur d'une nouvelle méthode, simple, facile et véritablement infaillible contre les Hernies, et lui seul, jusqu'à ce jour, peut en garantir la guérison radicale.

M. GLASER sera visible, à Saumur, le 7 septembre, hôtel de Londres; à Angers, les 8 et 9 septembre, hôtel du Cheval-Blanc.

Nous engageons nos lecteurs atteints à profiter de son passage, en allant le consulter. — Envoyer 50 cent. pour avoir la brochure, à J. GLASER, spécialiste-herniaire, à Mulhouse (Alsace).

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 33, PARIS

**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS**

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Boîtes-Étoiles, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINES DES

FRANCS D'ACQUISITION. — ENVOI FRANCO (des CATALOGUES)

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO (des CATALOGUES)

**INJECTION BROU**

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. PRIX: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

**LISEZ LE TRIBOULET**

PAUL GOORT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> Jules MELIN, avoué à Tours, rue George-Sand, n<sup>o</sup> 1.

## A VENDRE

Par adjudication aux enchères publiques

# LE CHATEAU HISTORIQUE DE CHENONCEAUX

Situé commune de Chenonceaux, sur la rivière le Cher, avec le Domaine en dépendant, parcs, jardins, terres, vignes, prés, bois, îles et moulins;

Le tout situé communes de Chenonceaux, Civray-sur-Cher, Chisseaux et Francueil, canton de Bléré, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1888, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Tours, au Palais de Justice, à Tours

S'adresser, pour les renseignements :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MELIN, avoué poursuivant, à Tours, rue George-Sand, n<sup>o</sup> 1;
- 2<sup>o</sup> Et au greffe du Tribunal de Tours, où est déposé le cahier des charges.

Etudes de M<sup>e</sup> FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 41, et de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 16 septembre 1888, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, rue d'Orléans.

Ville de Saumur

1<sup>er</sup> Lot.

UNE MAISON, sise rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 13, et rue de la Marine, n<sup>o</sup> 4, avec deux cours, deux petits jardins, deux caves, écurie pour quatre chevaux, remise et hangar.

Mise à prix : huit mille francs, ci..... 8,000

2<sup>e</sup> Lot.

1<sup>re</sup> UNE MAISON, sise rue de la Marine, n<sup>o</sup> 5, avec cour, celliers, caveaux, écurie, hangar et jardin.

Mise à prix : dix mille francs, ci..... 10,000

3<sup>e</sup> Lot.

UN MAGASIN, situé rue du Vieux-Pont et rue de la Visitation.

Mise à prix : huit cents francs, ci..... 800

4<sup>e</sup> Lot.

1<sup>re</sup> UNE MAISON, sise rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 27, avec greniers, cour, caves, buanderie, serre-bois et puits;

2<sup>e</sup> Deux petites caves dans le roc, sises ruelle des Boires, sous une maison appartenant à M<sup>me</sup> veuve Jandoulet.

Mise à prix : six mille francs, ci..... 6,000

Commune de Bagneux

5<sup>e</sup> Lot.

UNE PROPRIÉTÉ, située à Montglan, comprenant :

1<sup>o</sup> Une maison, avec cave et grenier, pressoir à vis avec tous ses accessoires;

2<sup>o</sup> Un hectare trente-trois ares de vigne;

3<sup>o</sup> Un autre morceau de vigne, d'une contenance d'environ vingt-deux ares.

Mise à prix, six mille francs, ci..... 6,000

Total des mises à prix : trente mille huit cents francs, ci..... 30,800

Ces immeubles dépendent de la succession de M<sup>me</sup> Pauline DROUARD.

Pour les renseignements, s'adresser :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, avoué poursuivant, rue du Temple, 41;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, rue d'Orléans.  
3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY et à M<sup>e</sup> ALBERT, avoués co-licitants.

Etude de M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué, successeur de M<sup>e</sup> Paul TAUREAU.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance à Noël 1888

### UNE MAISON

Située au bourg de Concourson

Sur la route de Saumur aux Sables-d'Olonne, où s'exploite un hôtel bien achalandé.

Rez-de-chaussée, chambres au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étages, vastes servitudes, écuries, hangars, greniers à grain et à foin, grande cour, jeu de boules couvert, 15 ares 40 centiares de jardin entourés de murs.

Prairie de 1 hectare 76 ares, entièrement close de haie.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M<sup>e</sup> GUYARD, notaire.

### TRES VASTE MAISON

## A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convient pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

IL A ÉTÉ PERDU PIF, CHIEN BRAQUE A POILS RAS, blanc avec grosses taches noires, très fort. Rapporter 85, rue Saint-Nicolas. Récompense 40 fr.

## A VENDRE

Une très bonne selle, très sage, âgée, taille 1 m. 60, robe bai-brun.

S'adresser hôtel de la Gare, Vernantes.

## A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

## A VENDRE

CHIEN COUCHANT, bien dressé, 2 ans.

S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort.

# QUINCAILLERIE GÉNÉRALE G. RENOU

## CHANGEMENT DE DOMICILE

Les Magasins anciennement 21, rue du Puits-Neuf, sont transférés

28, Place de la Bilange,

En face le Théâtre.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

## A AFFERMER

DE SUITE

1<sup>o</sup> DEUX JARDINS et s de murs et plantés d'un grand nombre d'arbres fruitiers, de un hectare environ;

2<sup>o</sup> UNE PIÈCE TERRE, autrefois cultivée en jardin, de un hectare et demi, joignant la route de Saumur;

3<sup>o</sup> LOGEMENT comprenant grands bâtiments, jardin, vigne et terrain planté de pruniers.

Le tout à la Mimerolle, commune des Tuffeaux et de Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>e</sup> BOURDAIS.

## A VENDRE OU A LOUER

Dans des conditions exceptionnelles

### LE CHATEAU DE VAUGHIGNARD

A 5 minutes de LOCHES (Indre-et-Loire).

Situation pittoresque; vue splendide sur la Ville et la Vallée de l'Indre; charmilles et terrasses magnifiques; vignes en plein rapport; vastes communs; contenance totale, 8 à 9 hectares.

S'adresser à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles, à Levallois-Perret, ou à M. JOUSSE-RAND, Banquier, à Loches.

## A VENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois.

S'adresser au bureau du journal.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur.

Où demande un apprenti.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

## GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange

nullement du travail; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il pro-

duit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND,

MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES

par correspondance

par correspondance

## A Vendre ou à Louer

PRÉSENTEMENT

### MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier

Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

## AVIS

M. TARODE, venant d'être nommé agent général pour Saumur de la Compagnie

L'ABELLE, Vie et Accidents a établi ses bureaux, 3, rue de la Grise, Saumur.

## 6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflitte, PARIS

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

## BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M<sup>me</sup> V. VARDEUX, coutelier et bandagiste. Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

## Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

## COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

## VENTE ET LOCATION DE PIANOS

### HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

# CACAO VAN HOUTEN

PUR Soluble

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méfiez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEU, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.